

ET DEMAIN...?

L'appel à projet du Programme d'Investissements d'Avenir : un vrai accélérateur pour le projet !

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'Innovation de Grande Ambition » (TIGA) organisé par l'État et la Caisse des Dépôts (parmi 24 sur 117 dossiers déposés), le projet bénéficie en 2018 d'une subvention d'ingénierie de près de 300 000 € pour assurer le financement de diverses expertises pour son développement.

Ces études permettront de répondre en 2019 à l'appel à projets TIGA qui sélectionnera 10 territoires pour leur apporter des moyens financiers très conséquents : environ 50 millions d'euros sur 10 ans par territoire, dont 1/3 de subventions et 2/3 de participation en fonds propres de la Caisse des Dépôts.

Des investissements à prévoir sur le territoire

Ces financements seront apportés en complément d'investissement privés qu'il nous appartient collectivement de mobiliser sur le territoire, pour créer par exemple des outils de stockage, de transformation, des outils logistiques, des outils de distribution, ...

Terres de Sources® sur d'autres territoires ?

Si Terres de Sources® est un succès sur le Bassin Rennais, il pourrait **se développer sur d'autres territoires candidats**. Présenté dans divers réseaux, le projet a suscité beaucoup d'intérêts. C'est la raison pour laquelle il a été retenu dans le cadre du programme d'investissements d'avenir.



02 23 62 11 35
contact@ebr-collectivite.fr

www.eaudubassinrennais-collectivite.fr



Avec le concours
du Programme d'Investissements d'Avenir

Avec le soutien financier de



TERRES DE SOURCES

Initié par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, Terres de Sources a pour objet de soutenir et d'encourager l'évolution des modes de productions agricoles des agriculteurs locaux. Comment ? En offrant des débouchés aux exploitations qui s'engagent à agir pour protéger les ressources en eau et l'environnement.

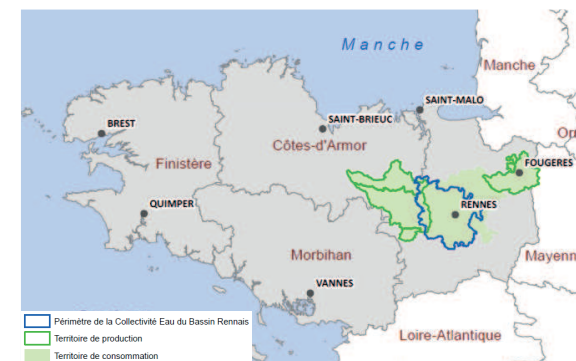


Le projet vise à mobiliser les acheteurs et les habitants consommateurs du territoire à acheter les produits de ces exploitations. Il s'agit d'un outil de relocalisation d'une économie locale, en même temps qu'un outil de transition alimentaire, agricole et écologique du territoire.

PRÉSENTATION

Le contexte

La Collectivité Eau du Bassin Rennais produit et distribue l'eau potable aux **500 000 habitants du Bassin Rennais** à partir de 12 captages totalisant une surface d'alimentation de 1 500 Km², au cœur d'une région agricole très productive, et sur laquelle se trouvent **2 000 exploitations agricoles**.



En complément des actions de protection engagées depuis 20 ans qui ont permis une amélioration significative de la qualité des eaux, la Collectivité a souhaité se saisir d'un nouveau levier : l'incitation économique.

L'innovation de portée européenne comme point de départ

Avec Rennes Métropole et la Ville de Rennes, la Collectivité Eau du Bassin Rennais a trouvé la façon d'utiliser le code des marchés publics européen pour acheter les produits des seules exploitations agricoles situées en amont des captages d'eau potable. En contrepartie, ces dernières s'engagent à adopter des pratiques respectueuses de la qualité de l'eau.

Depuis 2015, cette innovation s'est concrétisée par deux marchés publics, l'un pour la restauration scolaire de la Ville de Rennes, et l'autre en 2017, pour 15 communes de la métropole rennaise. Aujourd'hui, ce sont 20 producteurs qui ont été sélectionnés et ont répondu individuellement ou avec leur coopérative et leur industriel transformateur pour fournir les cantines scolaires.

À partir de ces premières expériences, **le projet est de créer un groupement d'achats pour réunir sur ce modèle toutes les restaurations collectives du territoire servant 170 000 repas par jour.** Ce groupement d'achats pourrait aussi avoir vocation à réunir les constructeurs de logements pour l'achat de matériaux biosourcés, ainsi que les gros consommateurs d'énergie pour l'achat d'énergie produite avec la biomasse, le tout pour développer les filières de production locales.

La marque de territoire pour mobiliser les habitants

Complémentairement, il s'agit de proposer aux habitants de s'investir dans l'aventure, **en soutenant le développement des filières de production locale de qualité via l'achat de produits de la marque Terres de Sources®.** Avec le travail conjoint des agriculteurs et de représentants de consommateurs, il est prévu de mettre les premiers produits en rayons début 2019.

Le développement des filières de production

Les marchés publics et la marque de territoire vont permettre une relocalisation des productions, celles peu présentes sur le territoire devront être développées : fruits et légumes, huiles, protéagineux, blé panifiable, blé noir, chanvre, lin, ...



L'enjeu de l'eau, et bien plus...

Avec pour **premier objectif la protection de la ressource en eau**, cette démarche vise surtout à inciter au progrès des systèmes de production pour les rendre plus durables et résilients. Ce progrès est mesuré, vérifié et certifié sur la base de la méthode IDEA de la direction de la recherche du Ministère de l'Agriculture.

De par sa transversalité, Terres de Sources® répond à différents enjeux du territoire : le développement économique, la lutte contre le réchauffement climatique, la santé des consommateurs, l'accessibilité sociale et la juste rémunération des producteurs, la coopération interterritoriale, pour ne citer que quelques-uns.

Le territoire pilote

Les produits agricoles bruts peuvent provenir du Pays de Rennes et des bassins versants d'alimentation en eau potable du Bassin Rennais, tout en pouvant être transformés ailleurs.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Du côté des producteurs

Les agriculteurs s'engagent à faire évoluer leur mode de production sur la base d'un diagnostic IDEA et dans le respect d'un cahier des charges :

- absence d'OGM et d'huile de palme dans l'alimentation animale,
- absence d'antibiotiques en préventif,
- absence d'utilisation de produits phytosanitaires tueurs de pollinisateurs (néonicoténoïdes) et ceux les plus retrouvés dans l'eau (métaldéhyde, diméthénamide, métolachlore).

Chaque agriculteur élabore son propre projet d'exploitation sur une période de quatre années qui l'amène à faire évoluer son score IDEA.

Du côté des consommateurs

Terres de Sources® vise **l'adhésion et l'appropriation de la marque par les habitants via le développement d'une éducation à la consommation responsable** par l'ensemble des réseaux : les associations, les artisans, les distributeurs, les institutions. Les consommateurs seront appelés également à participer à la certification, au financement des outils de production et de transformation, à la promotion des produits.

Et entre les deux ?

Les opérateurs des différentes filières de production peuvent trouver une opportunité de segmenter leur marché avec des productions locales recherchées par les consommateurs du territoire.

Une exigence : être certifié Terres de Sources® afin d'assurer la traçabilité des productions issues des territoires éligibles et de répondre aux promesses de la marque.

Avec qui ?

Producteurs, consommateurs, opérateurs économiques, partenaires institutionnels, tous les acteurs du territoire sont mobilisés autour du projet. Au programme : gestion collective de la marque Terres de Sources® par les producteurs et les consommateurs, création d'une centrale d'achat pour mutualiser les achats des acheteurs publics et privés du bassin rennais, implication de l'ensemble des acteurs dans le développement des filières de production, ...

LES 5 PROMESSES DE LA MARQUE

Le progrès des systèmes de production en faveur de la qualité de l'eau

Le paiement des services environnementaux et la plus juste rémunération des producteurs

L'accessibilité des produits locaux aux consommateurs

La gouvernance partagée entre producteurs, consommateurs, et collectivités

La traçabilité des produits locaux